

Réunie à quatre reprises en 2013, la Commission Vie associative a connu une année particulièrement dynamique en permettant la réalisation de certains projets tout en entreprenant de nouvelles réflexions dans le but de redynamiser la vie associative.

Présidée par Philippe REMER, accompagnée par Florence LEDUC, Directrice de la Vie associative, la Commission a participé à l'organisation de sa **quatrième Université de Printemps**. Axée sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire, cette nouvelle édition, qui s'est déroulée le 27 mars 2013 à la Mutualité de Paris, a à nouveau remporté un véritable succès. Cette journée a été l'occasion de s'interroger sur les enjeux et les perspectives d'avenir pour nos organisations privées non lucratives au sein de l'économie sociale et solidaire. Un numéro Hors-série de la revue PSS sur l'économie sociale et solidaire, retranscrivant l'ensemble de cet événement, est paru.

La Commission a entrepris, au cours de cette année, une **réflexion sur le projet de loi sur l'Economie Sociale et Solidaire** de Benoit HAMON. Les membres de la Commission se sont attachés à porter leurs réflexions sur l'impact de ce projet sur le secteur privé non lucratif afin notamment de clarifier la place du monde associatif au sein de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, bien que saluant les avancées faites en matière de reconnaissance et de soutien du secteur de l'ESS, les membres de la Commission ont soulevé certains points de désaccord avec le projet de loi. Les différents services de la FEHAP ont ainsi pu, grâce notamment à l'implication des membres de la Commission et de leurs réflexions sur ce projet de loi, adresser une note de positionnement concertée à l'attention du cabinet du ministre.

Cette année a également été rythmée par l'**actualisation du Guide des Administrateurs**, guide dont l'élaboration avait été impulsée par les travaux des membres de la Commission en 2010. De nouvelles fiches ont été élaborées portant

sur les fondations, les fonds de dotation, un tableau comparatif des formes juridiques, les facteurs d'identité du PNL, la formation, le service civique, le pilotage des risques des associations ou enfin comment présenter son association privée non lucrative en 40 secondes.

Dans la même veine a été concrétisée la **diffusion de la fiche rassemblant les facteurs d'identités du privé non lucratif**. Utile afin que ce secteur soit mieux connu du grand public, les membres de la Commission avaient en effet estimé que celle-ci serait un véritable outil d'identification permettant de restituer la place du privé non lucratif au sein du mouvement social et solidaire. Cette fiche est désormais accessible dans le Guide des Administrateurs et a fait l'objet d'une publication hors-série de la Lettre du Président sur le privé non lucratif.

Suite à la demande des adhérents et à la réelle volonté de la Commission de répondre aux nombreuses interrogations concernant la vie associative, cette année 2013 a également été marquée la **création et la diffusion de fiches pratiques**. Complétant les informations déjà fournies dans la troisième version du Guide des Administrateurs, celles-ci sont destinées à être un appui technique dans la gestion administrative, juridique ou financière des associations. Chaque fiche aborde de manière synthétique des points spécifiques, sources de questionnement. Les thèmes les plus fréquents de questionnement ont fait l'objet du lancement de cette nouvelle rubrique : la procédure de reconnaissance d'utilité publique, la publicité des associations et la contestation de dons et legs d'un résident à l'égard d'une association. Celles-ci sont d'ores et déjà consultables et téléchargeables sur le portail Internet de la FEHAP.

Le renouvellement des administrateurs au sein des CA est un sujet que la Commission a souhaité mettre à l'honneur tout au long de cette année. En effet, le souci de donner aux Conseils d'Administration leur place est vital mais plus que les administrateurs, la grande question est celle de la gouvernance. Il a ainsi été souligné lors des dernières réunions de la Commission de Vie Associative l'intérêt d'élaborer un plan d'action sur leur renouvellement et de mettre en place une **bourse aux administrateurs** permettant notamment de réfléchir à la manière d'accueillir de nouveaux administrateurs au sein des conseils d'administration. Des

démarches sont d'ores et déjà engagées auprès de l'IFA sur ce sujet et en fonction des propositions émises par la direction de la Vie associative.

La Commission a également souhaité mettre l'accent sur le **déploiement de la vie associative en région**. Ainsi, et afin de faire suite aux nombreuses sollicitations des délégués régionaux et chargés de missions, ont été organisés en fonction du besoin et de la demande, des journées, des diners débat, des colloques et autres manifestations. Ce déploiement en région doit perdurer notamment en déployant au sein du nouveau projet stratégique de la FEHAP les sujets de vie associative ainsi qu'en poursuivant l'organisation d'évènements en région. L'objectif est désormais d'inciter les administrateurs à prendre leur place au sein des délégations régionales afin d'entretenir les acquis et de développer de nouveaux projets.

Durant l'année 2013, **20 journées de formations** ont été organisées, tant en inter-région qu'en intra-région, à l'initiative des administrateurs.

Fort du succès de la quatrième édition et ce, pour la cinquième année consécutive, la Commission Vie associative organisera le 02 avril 2014 à la Maison des Arts et Métiers de Paris une **nouvelle édition 2014 de son Université de Printemps** des administrateurs. Avec le concours des membres de la Commission associative, le thème de cette nouvelle Université de Printemps s'orientera sur le « Pilotage des organisations privées non lucratives : pratiques de gouvernance ». Il s'agira de mener une réflexion sur la nécessité d'une gouvernance associative adaptée afin d'assurer la pérennité des associations, mais également sur la manière dont se nourrissent et se déclinent gouvernance et dirigeance. Cette journée sera alors l'occasion d'engager un débat sur la conduite des associations et la gouvernance associative à travers un panel de bonnes pratiques.

Chaque année, l'assemblée générale de la FEHAP témoigne de sa volonté de redynamiser la vie associative, dynamique dans laquelle s'inscrit la Commission.

C'est dans cette même perspective que la Commission Vie associative continue ses travaux en 2014.

